



Service Municipal des Affaires Scolaires
9 Avenue René Froger
05100 Briançon
Tél : 04 92 21 53 25 et 04 92 21 53 24
affaires.scolaires@mairie-briancon.fr

BUREAU OUVERT lundi & mercredi : de 8h30 à 11h30 et
de 13h45 à 16h15, mardi & vendredi : de 8h30 à 11h30
et jeudi de 13h45 à 16h15

RÉSERVATION CANTINE



NOM(S)PRÉNOM(S).....

ÉCOLECLASSE.....

Téléphone des parents :

SANS PORC

AVRIL 2023			
Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
3	4	6	7
	11	13	14



La liste des allergènes dans les repas du restaurant scolaire est consultable au Service des affaires Scolaires et sur le site de la ville : www.ville-briancon.fr

RAPPEL

Pas de réservation par téléphone

Les repas doivent être réservés impérativement :

► **avant le lundi minuit pour la semaine suivante**

L'absence pour maladie devra être justifiée par un certificat médical OU copie de l'ordonnance, dans ce cas les repas seront décomptés

Le règlement se fait à réception de la facture

L'inscription au restaurant scolaire vaut acceptation du règlement de ce dernier.